

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 13 (1967)

Heft: 8

Rubrik: Revue de presse...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE...

CANTON D'ARGOVIE

LA DOYENNE DE LA SUISSE N'EST PLUS

Mme Ernesta Martinelli-Gatti est décédée à Aarau dans sa 109^e année. Mme Martinelli était une ressortissante italienne née en 1858 à Musignano, au bord du Lac Majeur. Dès 1896, la défunte s'était établie en Suisse et elle vivait à Aarau dès 1910. Elle a été inhumée en Italie.

CANTON DE BERNE

PROBLEME JURASSIEN : LE « DOCUMENT CONFIDENTIEL » DU PALAIS FEDERAL

On confirme au Palais fédéral qu'une discussion sur le problème jurassien a eu lieu à l'échelon de la Confédération le 20 novembre 1965, comme l'ont affirmé le 10 septembre les dirigeants autonomistes en publiant leur document. La « révélation » de ce texte appelle toutefois quelques précisions, pour en apprécier toute la portée.

Il y a plusieurs années, en effet, que le Conseil fédéral a constitué des groupes techniques chargés d'étudier les divers aspects de nos rapports avec la C.E.E. Il fut formé, en outre, un groupe de « synthèse historique » qui était une sorte de forum, présidé par M. Weitnauer, délégué aux accords de commerce. Régulièrement, ce groupe procédait à des échanges de vues sans engagement. Le procès-verbal de ces séances n'était pas destiné à la publication, mais était remis aux autorités fédérales pour leur documentation.

Ce groupe qui, comme les autres, n'a aucun pouvoir de décision, comprend environ quinze personnalités, historiens ou hommes politiques. Souvent des conseillers fédéraux ou de hauts fonctionnaires assistent aux séances.

Vers la fin de 1965, comme aucun problème d'intégration ne s'imposait pour le débat, on décida de discuter du problème jurassien. M. Wahlen, chef du Département politique, était présent. Le secret devait permettre une libre et franche expression de toutes les opinions.

Quant à savoir comment ce procès-verbal qui, relève-t-on au Palais, ne contient aucune sensation, est parvenu aux mains des dirigeants du « R.J. », on se le demande. Mais on estime sous la coupole que la manière dont certains extraits ont été cités, sans contexte ou résumés, peut fausser l'image de cet échange de vues.

**

Dans sa séance du 12 septembre, le Conseil fédéral s'est brièvement occupé du document concernant la question jurassienne, rendu public le 10 septembre. Le gouvernement, a-t-on appris après la séance, s'en tient à la Constitution et n'entend pas se mêler des affaires cantonales. Quant à ce docu-

REVUE DE PRESSE...

ment, le Conseil fédéral ne prendra d'éventuelles mesures que si le gouvernement bernois le lui demande.

PRIX DU « JURA LIBRE » AU POETE ALEXANDRE VOISARD

Le Conseil d'administration de la Société coopérative « Le Jura libre » a attribué pour la première fois son prix de 3.000 F. A l'unanimité, il a décerné cette récompense au poète Alexandre Voisard, de Porrentruy, pour son recueil « Liberté à l'œuvre », et pour l'ensemble de son œuvre. La remise du prix a eu lieu le 9 septembre 1967, au cours d'une séance publique.

Agé de trente-six ans, Alexandre Voisard a publié plusieurs œuvres poétiques, il a obtenu le Grand Prix de la Société jurassienne d'éducation en 1955. Voisard a subi une évolution qui l'a conduit à une poésie engagée.

CANTON DE FRIBOURG

« SOCIETE SUISSE DE PUBLIC RELATIONS »

La « Société suisse de public relations » (S.S.P.R.) a tenu sa quatorzième assemblée générale à Fribourg. Sous la présidence de M. A. A. Meile, de Biel. Plus de 240 membres et hôtes participaient à cette réunion, on y remarquait notamment la présence de MM. Nello Celio, Conseiller fédéral, chef du Département militaire ; Georges Ducotterd, vice-président du Conseil d'Etat de Fribourg ; du brigadier Fritz Gerber, directeur des aérodromes militaires, et de M^{me} Andrée Weitzel, chef du service complémentaire féminin. La manifestation était placée sous l'égide « Peuple et armée ». Après la partie officielle, au cours de laquelle le Comité de la S.S.P.R. et son président ont été confirmés à l'unanimité dans leurs fonctions, une démonstration des moyens de transmission de l'infanterie en cas de guerre eut lieu dans les environs de Villars-les-Moines. Les participants eurent l'occasion d'assister à un exercice très réaliste, qui avait pour but d'expliquer le fonctionnement du système complexe de communications entre les divers postes de commande. Il fut dirigé par le colonel Emg Vetsch, commandant de l'école de transmission de l'Infanterie à la caserne de La Poya. A l'issue du déjeuner, le Conseiller fédéral Celio prononça une allocution portant sur divers aspects de l'organisation militaire de notre pays. La journée se termina sur l'aérodrome de Payerne où fut présentée une démonstration de nouveaux avions « Mirage » récemment mis en service dans l'armée.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE..

CANTON DE GENEVE

EXPOSITION SKIRA

Au Musée d'art et d'histoire à Genève, a eu lieu le vernissage de l'exposition Albert Skira, « quarante ans d'édition », exposition qui a remporté un éclatant succès à Moscou, à New York, à Dallas, à Kansas-City et à Los Angeles, et qui a été complétée par deux sections sur les ouvrages de luxe et sur la technique du livre et de la production en couleurs. M. Pianzola, conservateur du musée, a remercié Albert Skira de donner cette admirable leçon d'histoire de l'art et des arts. Le président des rencontres internationales de Genève, le professeur Starobinski a montré tout ce que Skira avait apporté par la présentation didactique des arts graphiques.

L'exposition restera ouverte jusqu'au 8 octobre, puis elle sera envoyée à Bordeaux et à Paris.

OBSEQUES DE M^e MAURICE TROTTET

C'est en présence d'une assistance très nombreuse, remplissant le temple des Eaux-Vives, à Genève, qu'ont eu lieu les obsèques de M^e Maurice Trottet, avocat, président du conseil d'administration de Sonor S.A., société éditrice du journal La Suisse. Après que le pasteur Henri d'Espine eut apporté à la famille les paroles de consolation, M. Marc Payot, vice-président du conseil d'administration, souligna les traits marquants du défunt, son intelligence, sa vaste culture, son attachement aux traditions, son profond sens de l'humain ainsi que la notion élevée qu'avait Maurice Trottet de la fonction de la presse.

Il appartint au professeur Lemaître de parler de la personnalité du défunt au sein de la famille, en tant que patriote aussi et de chrétien.

Au cimetière de Saint-Georges, un ami, M. Edmond d'Arcis, ancien président de l'Union internationale des associations d'alpinisme, rendit un dernier hommage au défunt.

CANTON DE NEUCHATEL

+ MARC DU PASQUIER

On annonce le décès, à Neuchâtel, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, du pasteur Marc du Pasquier, ancien président du Conseil synodal neuchâtelois. Né en 1883 à Coffrane, Marc du Pasquier fit des études de théologie et de lettres, avant d'être pasteur suffragant à Paris, en 1907. De 1908 à 1911, il officia à Saint-Etienne (Loire), puis au Chambon. C'est en 1921 qu'il revint en Suisse, au Locle plus exactement. Il quitta cette ville en 1935, pour devenir pasteur à Neuchâtel. Il devait se retirer en 1948.

Marc du Pasquier a été un des artisans de la fusion des Eglises évangéliques neuchâteloises, l'Eglise indépendante et l'Eglise nationale. Il fut aussi un des fondateurs de l'hebdomadaire « La Vie protestante », et publia divers ouvrages consacrés à la pensée et à l'histoire du protestantisme.

Il fut enfin président du Conseil synodal de l'Eglise évangélique neuchâteloise de 1945 à 1951.

M. EDGAR FAURE REÇU À FLEURIER

Le comptoir du Val-de-Travers, à Fleurier, a reçu la visite du ministre de l'Agriculture de la République française, M. Edgar Faure, qui a été accueilli par une délégation du Conseil d'Etat neuchâtelois, composée de MM. Fritz Bourquin, président du gouvernement ; Carlos Grosjean, Chef du Département des Travaux publics, et Jean-Pierre Porchat, Chancelier d'Etat. Au cours d'un entretien privé, un large échange de vues s'est institué entre le représentant du gouvernement français et les conseillers d'Etat, sur tous les problèmes se rapportant au domaine des communications routières et ferroviaires franco-suisses. Les interlocuteurs sont tombés d'accord sur la nécessité d'améliorer les voies de communications indispensables aussi bien au Val-de-Travers qu'à la région pontaise. Mais, ont-ils estimé, une amélioration des communications entre Neuchâtel et Pontarlier aura, de toute évidence, des répercussions européennes qui ne peuvent qu'être favorables aux deux pays. Un plan de coordination des efforts a été établi entre les deux autorités.

Enfin, N. Carlos Grosjean a relevé l'effort particulier entrepris par le canton de Neuchâtel en ce qui concerne la lutte contre la pollution des eaux, souhaitant, notamment, que cette initiative puisse trouver un appui total chez nos voisins français, afin d'en assurer la pleine efficacité.

Au cours d'un dîner, M. Edgar Faure a remercié les organisateurs de cette rencontre et a souligné l'importance des contacts qui se sont établis entre les représentants des deux pays.

CANTON DU VALAIS

LA MARCHE « HERMANN GEIGER »

Plusieurs centaines de personnes venues de toutes les régions de Suisse ont participé à la première journée de la marche « Hermann Geiger », organisée par la société des sous-officiers de Sion pour commémorer le premier anniversaire de la mort des pilotes des glaciers.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

Rassemblés tout d'abord sur la place du Sacré-Cœur au centre de la ville de Sion, les marcheurs furent conduits ensuite en cars à l'aérodrome où se trouvait le point de départ.

Le premier groupe partit à 13 heures sonnant après que le ruban officiel fut coupé par le fils du pilote décédé, le jeune Pierre Geiger.

Les marcheurs traversèrent une partie de la ville de Sion, montèrent vers l'hôpital, se rendirent à Savièse en traversant le vignoble et redescendirent sur la Sionne avant de regagner la place du Sacré-Cœur couvrant les 16 kilomètres en terrain très accidenté dans des temps variant de deux à quatre heures.

Des postes de contrôles avaient été prévus en divers endroits du parcours ainsi qu'un centre de ravitaillement au village saviesan de Saint-Germain. Les marcheurs en longeant les bords ombrés de la Sionne passèrent devant la maison natale de Geiger. A l'arrivée une médaille frappée à l'effigie du pilote leur fut remise.

Cette marche avait été organisée pour commémorer, certes, la mort de l'aviateur valaisan, mais également pour remettre en honneur ce sport populaire qu'est la marche et permettre, par la même occasion, de trouver des fonds pour alimenter la Fondation « Hermann Geiger », de la garde aérienne suisse de sauvetage, fondation dont le but est de venir en aide aux familles de sauveteurs morts lors d'opération de secours de toute sorte et qui sont dans le besoin.

LA MEDAILLE GEIGER AU PRESIDENT DE LA CONFEDERATION

La société des sous-officiers de Sion, qui avait organisé à la perfection, au cours d'un week-end, la marche commémorative « Hermann Geiger », a décidé de faire parvenir à M. Bonvin, président de la Confédération, la médaille-souvenir frappée à l'effigie du pilote des glaciers.

On sait que M. Bonvin fut le premier à s'inscrire pour cette manifestation du souvenir à laquelle mille sept cents marcheurs prirent finalement part.

Retenu le samedi et dimanche par différentes réceptions et obligations, le président de la Confédération avait dû se résoudre à entreprendre la marche Geiger en dehors des heures prévues par les organisateurs.

CREATION D'UNE FEDERATION DES BOURGEOISIES

Sous la présidence de M. Edouard Clivaz, de Randogne, une importante assemblée s'est tenue à Sierre groupant des délégués représentant une quarantaine de bourgeois du canton.

A l'unanimité, la décision a été prise de créer une Fédération valaisanne des bourgeois.

L'idée d'une telle Fédération n'est pas nouvelle. Elle a été déjà réalisée sur le plan suisse ainsi que sur

le plan cantonal à Lucerne, dans les Grisons, en Argovie, à Soleure pour ne citer que quelques cantons.

On veut par-là sauvegarder la commune bourgeoise qui, peu à peu, s'efface devant la commune purement politique qui caractérise nos agglomérations.

Notons que la Fédération suisse à laquelle la section valaisanne sera rattachée compte vingt ans d'existence. La présidence de cette nouvelle section a été confiée à M. Edouard Clivaz, président de la bourgeoisie de Randogne, près de Sierre.

FETE DES BOURGEOISIES A SIERRE

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, par un temps pluvieux, à la grande fête des bourgeois organisée à Sierre à l'occasion des vingt-cinq ans de la Société locale de tir.

Ces festivités coïncidaient avec la création de la Fédération cantonale des bourgeois.

Un cortège comprenant une cinquantaine de groupes parcourut les rues de la cité. Un millier de chanteurs, danseurs et membres de sociétés folkloriques participèrent à ce cortège symbolisant l'histoire du tir à travers les âges ainsi que certaines coutumes et traditions du vieux pays.

C'est ainsi que certains chars et groupes costumés représentaient la fabrication du pain, la vinification, le cardage de la laine, le travail du fer, la fencison, etc.

En marge de ces festivités populaires des centaines de tireurs accourus de toutes les régions du canton disputèrent durant plusieurs jours le « tir du jubilé ».

CANTON DE VAUD

LE DEUXIEME CENTENAIRE DE BENJAMIN CONSTANT

Il y aura deux cents ans, le 25 octobre, que naît à Lausanne Benjamin Constant.

L'Association suisse des amis de Benjamin Constant, que préside M. Pierre Cordey, rédacteur en chef à Lausanne, a tenu à marquer cet anniversaire en organisant à Lausanne, aux mois de septembre et d'octobre, deux importantes manifestations, sous le patronage et avec l'appui du Conseil d'Etat du canton de Vaud, de la municipalité de Lausanne, de l'Université de Lausanne, de la bibliothèque cantonale et universitaire et de l'Association de la presse vaudoise.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

Ce sera, tout d'abord, au musée de l'évêché une grande exposition intitulée : « Benjamin Constant, sa vie et son œuvre », cette exposition groupera près de quatre cents pièces extraites de nombreuses collections publiques et privées de Suisse et de l'étranger. On y verra, notamment, toutes les éditions originales de Benjamin Constant, ainsi que de nombreux manuscrits et autres documents du plus vif intérêt.

Cette exposition, la plus importante consacrée à Benjamin Constant, est ouverte du 13 septembre au 29 octobre 1967.

En outre, un colloque international se tiendra à l'université de Lausanne du 5 au 7 octobre. Il réunira des spécialistes qui étudieront la pensée politique et religieuse de Constant, de même que certains aspects de sa vie et de son œuvre.

VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE C.-F. RAMUZ

Pour s'associer au vingtième anniversaire de la mort de C.-F. Ramuz et rendre hommage au grand écrivain, la Fondation C.-F. Ramuz, les Editions Rencontre et le Comptoir suisse ont exposé, au foyer du théâtre de Beaulieu, du 9 au 14 septembre, les œuvres complètes de l'écrivain, des documents, dont plusieurs inédits, des manuscrits, des lettres, des photographies, des gravures, qui concernent aussi bien Ramuz que ses contemporains, ses amis : Ansermet, Auberjonois, Stravinsky, etc., la collection des cahiers vaudois avec des œuvres de Ramuz, la presse avec laquelle Farinet fabriquait sa fausse monnaie, objet d'un des romans de Ramuz. On y trouvait une collection de documents passionnant d'intérêt, très bien présentés.

L'ouverture de cette exposition était faite, sous la présidence de MM. A. Muret, directeur technique du Comptoir suisse, qui a remercié les prêteurs, les musées, les bibliothèques, etc. On entendit M. J.-Fr. Piguet, avocat à Lausanne, le neveu de Ramuz, qui a évoqué une œuvre plus vivante que jamais.

M. D. Simond, président de la Fondation Ramuz, a présenté une plaquette, « Aire », éditée par Rencontre, qui contient treize dessins d'Auberjonois, des articles de Gustave Roud et de D. Simond.

MM. H. Perrochon, président des écrivains vaudois, Gustave Roud, le poète, ont assisté à cette cérémonie.

L'HEMORRAGIE DE MATIERE GRISE

Au château de Vidy, à Lausanne, a siégé la première conférence internationale d'experts non gouvernementaux, consacrée à l'hémorragie de matière grise, aux effets de celle-ci, sur les pays en voie de développement. La conférence était organisée par le Centre de recherches européennes, dont le siège se trouve au château de Vidy, et par la « United States

advisory Commission on international education and cultural Affairs », commission consultative groupant des personnalités marquantes désignées par le président des Etats-Unis.

A la conférence participaient des professeurs d'universités, des spécialistes venant de dix pays. Elle était présidée par MM. Walter Adams, professeur à la Michigan State University, Henri Rieben, professeur à l'Université de Lausanne, directeur du Centre de recherches européennes.

La conférence a étudié plus spécialement les raisons du mouvement qui porte les spécialistes hautement qualifiés, scientifiques, médecins, ingénieurs, savants, des pays en voie de développement vers l'Europe occidentale, et de l'Europe occidentale vers les Etats-Unis. En 1949 et 1961, 43.000 hommes de science, des ingénieurs, ont émigré aux Etats-Unis. Plus du 90 % des étudiants asiatiques formés aux Etats-Unis ne retournent jamais dans leurs pays.

La conférence s'est occupée notamment des différences de salaires, de l'avenir professionnel, de la résistance au changement dans le pays d'émigration, de l'utilité de la formation à l'étranger, de l'absence d'une politique réaliste de l'emploi, de l'écart entre les taux de progrès technique, notamment dans les industries, de l'influence de la désunion de l'Europe, de l'écart technique sur l'émigration d'hommes de science de valeur, a vu comment la lutte pour l'indépendance en Afrique en arrive à freiner la croissance des marchés et le développement d'une économie qui devrait pouvoir soutenir la concurrence des pays industriels, l'importance de la discrimination provenant de la nationalité, de la caste, de la tribu, de l'affiliation politique, de la famille, etc., les limitations imposées par les corporations, les cartels d'organisation, etc.

Le rapporteur général était M. Robert Mosse, professeur de droit et de sciences économiques à l'Université de Grenoble, qui vient de publier chez Payot un ouvrage sur les problèmes monétaires internationaux.

La conférence groupait une vingtaine de participants, MM. Charles Iffland, Henri Rieben, professeurs à l'Université de Lausanne. M. Charles Kida, qui préside à New York une commission chargée de l'étude de l'hémorragie de matière grise, assistait au congrès comme observateur invité.

Au cours d'une réception, M. H. Rieben, professeur, a salué les participants et insisté sur l'actualité du problème traité par la conférence. M. W. Adams, professeur à la Michigan State University, le promoteur de cette conférence, lui a répondu.

INAUGURATION DE LA MAISON DU PAYSAN À LAUSANNE

Le 1^{er} septembre, à l'avenue d'Ouchy, a été inaugurée la Maison du Paysan, propriété de l'Association de la Maison du Paysan, constituée par la Chambre vaudoise de l'agriculture et plusieurs associations agricoles, désireuses depuis nombre d'an-

nées, de posséder un centre abritant les organisations agricoles telles la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, l'Union des syndicats agricoles romands, l'Association suisse des sélectionneurs, la Chambre vaudoise d'agriculture, La terre romande. L'occasion se présenta d'acheter, au début de 1967, un grand immeuble, bloc en béton au bas de l'avenue d'Ouchy, pour 5,5 millions de francs d'une société américaine. L'Association groupe treize organisations et espère en admettre d'autres. L'immeuble compte 23.499 m³ et abrite quelques locataires.

L'inauguration s'est faite sur la terrasse du septième étage, en présence de MM. P. Chaudet, ancien Conseiller fédéral ; Debetaz, Brochon, Martin, Thevoz, Conseillers nationaux ; Ravussin, président du Conseil d'Etat vaudois. M. J.-Cl. Piot, président de l'Association, a dit tout l'intérêt pratique et moral de cette réalisation, qui demande encore le regroupement la réforme de la structure des coopératives agricoles.

M. J. Weber, président de l'Union suisse des paysans, a insisté sur l'importance de cet événement dans la vie agricole romande et suisse. L'Office des constructions de l'Union suisse des paysans pour la Suisse romande s'installera dans cette maison. C'est un signe tangible de la transformation de notre agriculture, en un temps restreint. La modernisation de l'agriculture lui apporte force et importance accrue dans l'approvisionnement du pays.

Enfin, M. Ed. Debetaz, chef du Département vaudois de l'agriculture, de l'Industrie et du Commerce a rendu hommage aux artisans de cette réalisation importante pour l'agriculture en pleine évolution. Ce sera un lieu où se noueront et se resserreront des liens d'amitié.

LA CARRIERE DE † GEORGES RIGASSI

Georges Rigassi, qui s'est éteint à Pully où il habitait, était né le 23 juillet 1885 à Vevey. Originaire des Grisons, bourgeois de Vevey depuis 1956, Georges Rigassi avait étudié les Lettres à l'Université de Lausanne. Il débutea dans le journalisme à l'Agence télégraphique suisse où il fut rédacteur de 1910 à 1917 à son siège de Bâle, lequel était spécialisé dans les informations étrangères et qui fut par la suite transféré à Berne. Georges Rigassi entra en 1918 à la rédaction de la « Gazette de Lausanne » et fut de 1924 à 1945 directeur et rédacteur en chef de ce quotidien. Après sa retraite, il n'en continua pas moins son activité de publiciste pendant plusieurs années encore.

Georges Rigassi avait été élu, en mars 1928, membre du Conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse qu'il présida avec tact et dévouement pendant vingt ans, soit de 1943 à 1963. Il avait été acclamé président honoraire du Conseil en témoignage de gratitude lors de son départ.

Journaliste dont la plume faisait autorité, Georges Rigassi ne cessa de lutter en faveur de l'indépendance de la presse et de l'information. Il fut l'un des guides de l'opinion publique de notre pays pendant la seconde guerre mondiale. Ses chroniques les plus incisives de cette époque parurent en volume sous le titre : « La Suisse et le destin de l'Europe. Points de repère ». Citons aussi, parmi les autres livres, deux ouvrages qui eurent beaucoup de retentissement et dans lesquels il a résumé les expériences — parfois amères — de sa vie et de son activité professionnelle : « Le prix du bonheur » et « Le prix du succès ».

Le défunt avait eu la douleur de perdre en janvier 1943 sa femme et son fils unique, qui disparaissent dans une avalanche survenue à la « Combalaaz » sur la route du col des Mosses.

L'Association de la presse vaudoise l'avait acclamé membre d'honneur lors de son quatre-vingtième anniversaire.

Il avait reçu en 1949 la médaille de bronze de la « reconnaissance française ». Il était en outre chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique en reconnaissance de son activité en faveur des enfants belges victimes de la guerre.

Georges Rigassi avait siégé pendant vingt-huit ans au Grand Conseil du canton de Vaud où il était assis sur les bancs de la députation libérale.

CANTON DU TESSIN

MORT D'UN SUISSE DE L'ETRANGER : TOMMASO BANCHINI

A Castelrotto, dans le Malcantone, est décédé, à l'âge de 92 ans, M. Tommaso Banchini, qui s'était fait un nom surtout en Italie, comme technicien dans le domaine de la construction ferroviaire et navale.

Le défunt, qui était bourgeois de la commune de Meggiò, après avoir travaillé dans un chantier de construction navale de Gênes, avait été nommé directeur technique du chemin de fer Rome-Tivoli en 1898, puis, quelques années plus tard, directeur de l'ensemble du réseau des chemins de fer romains. Il avait regagné la Suisse en 1944. Il avait épousé la femme de lettres suisse Elsa Steinmann.

REVUE DE PRESSE...

CANTON DE ZURICH

LE COMITE DES DROITS DE L'HOMME ECRIT A L'AMBASSADE DE CHINE A BERNE

Dans une lettre datée du 19 août et adressée à l'ambassade de Chine à Berne, le Comité de « l'action pour les droits de l'homme » (Zurich) expose son attitude à l'égard des récentes notes chinoises relatives aux réfugiés tibétains vivant en Suisse. Cette lettre dit notamment :

« Nous sommes indignés que ces documents qualifient de bandits les ressortissants d'un peuple qui a mené un combat héroïque contre l'oppression et la domination étrangère. Un délégué de notre organisation a pu se convaincre une nouvelle fois, au contact direct avec les réfugiés tibétains vivant dans notre pays, qu'il s'agit de gens travailleurs et discrets qui ont dû payer par l'exil leur amour de la liberté. Il ne peut être question d'une activité politique de ces réfugiés en Suisse. Mais par leur destin et leur caractère, ils ont conquis une place durable dans le cœur de la population.

Quand le gouvernement suisse rejette avec la plus grande fermeté l'affirmation selon laquelle elle a reconnu le Tibet comme partie intégrante de la Chine par l'établissement de relations diplomatiques avec la République populaire chinoise, il agit ainsi dans le sens de l'opinion de la population tout entière. La culture et les connaissances historiques sont trop répandues dans le peuple suisse pour qu'il se laisse induire en erreur par des manœuvres de propagande.

Nous devons qualifier de hautement indigne la tentative de dénigrer comme « provocation anti-chinoise » et prétexte humanitaire le droit d'asile qui représente dans notre pays une tradition sacrée, en accord avec la déclaration des droits de l'homme et des Nations Unies (paragraphe 14, 1 : « Chaque homme a le droit de rechercher et de bénéficier de l'asile dans un pays devant les persécutions ») et dont avait même bénéficié jadis Lénine. »

SUCCES A L'ETRANGER DU FILM « CANTILENA HELVETICA »

Le Bureau de la surveillance des films en République fédérale d'Allemagne a décerné au film suisse « Cantilena helvetica » de Hans Trommer, production de la « Condor-Film », la mention « Grande valeur ». Le film a été tourné dans les Alpes suisses à la demande de l'Office Central Suisse du Tourisme. La caméra était confiée à Andreas Demmer et la musique comprenait des chants populaires suisses et des compositions originales de Nikolaus Toth.

REVUE DE PRESSE...

LE VOL D'OUVERTURE DE LA LIGNE ZURICH-MOSCOU UN VOYAGE ET NON PAS UNE VISITE OFFICIELLE

Les valises à moitié pleines de prospectus et de souvenirs de voyage et une foule de surprises et d'impressions parfois contradictoires, les membres de la délégation suisse qui a inauguré la ligne aérienne Zurich-Moscou, est rentrée. Ainsi se termine ce tour de bonne volonté auquel s'attache une importance spéciale, puisque, pour la première fois, un membre du gouvernement suisse, le Conseiller fédéral Gnaegi, a osé faire un saut à Moscou.

Mais la question de savoir si et dans quelle mesure une importance politique s'attache à ce voyage n'a pas fini de se poser. Il ne s'agit pas d'une visite officielle et pourtant le représentant de notre gouvernement fédéral a pris contact — certes en un dialogue qui n'engage à rien — avec quelques personnalités soviétiques. Il fut cordialement salué et accueilli par son collègue soviétique, M. Loginov, ministre de l'Aviation civile. Mais la visite de courtoisie du Conseiller fédéral Gnaegi s'adressait aussi au vice-président du Soviet suprême, M. Tlanceko, et au vice-président du gouvernement soviétique, M. Efrenov.

Aucune discussion politique n'a été menée. Mais notre chef du Département des transports et communications et de l'énergie, a certainement obtenu quelques lumières sur les progrès soviétiques dans le domaine des transports, notamment dans celui des chemins de fer, de l'aviation, dans la construction des usines atomiques et dans le développement de la télévision en couleurs. Il ressort de quelques indications données par M. Gnaegi, que les Russes qui, avec les Etats d'Europe orientale, ont adopté le système français de télévision en couleurs, Secam 3, sont sur le point de le développer. La construction d'avions supersoniques a également fait l'objet des discussions. L'U.R.S.S. a une conception analogue à celle qui préside à la construction du Concorde. Mais elle n'est cependant pas plus avancée que la France en ce domaine. La construction d'avions supersoniques a également fait l'objet des discussions. La construction d'usines atomiques a aussi été pour M. Gnaegi, l'Union soviétique dispose déjà d'usines atomiques qui produisent un total de 600 mwh, mais aucune unité de cette puissance.

Techniquement, l'Union soviétique est en avance sur les autres pays européens en ce qui concerne l'introduction complète de l'attelage automatique des wagons des chemins de fer, une nouveauté technique dont disposent la Suisse certes quelques lignes

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

ferroviaires, mais qui n'a pas encore été introduite pour l'ensemble du réseau européen. Son introduction exigera de grosses sommes, mais selon les expériences russes on pourra compter sur une forte économie des frais de personnel.

Au cours de ses pourparlers, le Conseiller fédéral Gnaegi a appris à connaître quelques-unes des personnalités de l'état-major politique soviétique. Il a ainsi eu un premier regard sur les fonctions internes de la direction collégiale dont le style a subi un changement depuis la disparition de M. Krouchtchev de la scène politique, un changement, d'après l'opinion de M. Gnaegi, qui a conduit à un système compliqué de la fonction, car de nombreuses décisions nécessitent maintenant l'approbation d'un plus grand nombre de personnalités compétentes.

Tandis que le Conseiller fédéral allait son propre chemin, un vaste programme avait été organisé pour les autres membres de la délégation par l'agence de voyages russe Intourist, aux visites, tours de villes à Moscou et Léningrad et à la visite du Kremlin et de l'ermitage faisaient suite des banquets et réceptions.

Grâce à des accommodements, les citoyens suisses ont pu également prendre le rang dans la longue théorie des ressortissants soviétiques devant le mausolée de Lénine. On leur a épargné l'attente de quatre heures imposée aux autres visiteurs. Mais, la disposition qu'il était interdit de photographier ou d'emporter n'importe quel objet plus ou moins grand ne leur a pas été épargnée. Cette brève tournée en Union soviétique n'aura en fin de compte laissé que des impressions superficielles.

SIR FRANCIS CHICHESTER A ZURICH ON LUI OFFRE 100 kg D'EMMENTHAL

La Swissair, l'Office Central Suisse du Tourisme et la Société de développement de la ville de Zurich ont offert une réception au navigateur solitaire britannique de 66 ans, Sir Francis Chichester et à sa femme. L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berne, Sir Robert Isaacson, le consul général britannique M. James Walsh, le président du gouvernement zurichois, M. Walter Koenig, et le conseiller municipal Albert Sieber n'ont pas manqué de présenter à l'illustre navigateur leurs félicitations personnelles. Sir Francis s'étant nourri durant sa longue randonnée de 226 jours autour du monde notamment d'authentique fromage suisse, on lui offrit une meule de 100 kg d'Emmenthal. Puis Chichester échangea sa vieille montre-bracelet contre une montre suisse en or et il accepta, visiblement ému, un fanion offert par les cinq clubs de voiliers de Zurich et par l'Union suisse de yachting.

DES L'AUTOMNE : « NEUE PRESSE »

Les éditeurs du journal zuricois « Tages-Anzeiger » et du journal bâlois « National Zeitung » communiquent :

« Le projet du « Tages-Anzeiger » de Zurich et de la « National Zeitung » de Bâle, d'édition en commun un nouveau quotidien suisse, va se réaliser prochainement. Son titre sera : « Neue Presse ».

La « Neue Presse » — quotidien de l'après-midi, hors-parti, qui sera surtout diffusé par la vente au numéro dans la rue et dans les kiosques, comprendra au début un volume de 12 à 16 pages. Au point de vue rédactionnel, il existera une séparation claire par rapport aux deux journaux qui en assument le patronage : La « Neue Presse » sera rédigée à Zurich et tout d'abord imprimée exclusivement par le « Tages-Anzeiger ». Un vaste réseau de distribution est en voie de formation.

La « Neue Presse » est un journal moderne d'information et de récréation, basé sur les conditions suisses. L'élaboration attrayante des nouvelles quotidiennes sera liée à la diffusion d'informations substantielles et d'un feuilleton soigné. Dans sa présentation graphique, la « Neue Presse » s'inscrira dans la ligne des feuilles scandinaves à but identique. Elle utilisera pleinement les possibilités d'emploi des couleurs.

L'équipe rédactionnelle formée par le rédacteur en chef, Peter Uebersax, ancien directeur de la succursale suisse de l'agence U.P.I., comprend plus de trente rédacteurs, journalistes, reporters, photographes et metteurs en page, auxquels s'ajoutent les correspondants à l'étranger et de nombreux collaborateurs permanents, parmi lesquels les plus connus sont engagés sur une base d'exclusivité pour le secteur de la presse quotidienne.

Le chef de la division et de l'acquisition des nouvelles est M. Peter Klein, tandis que M. Sébastien Speich dirigera le domaine de la politique et de l'information. Il aura à ses côtés MM. Carl Holliger et Félix Muller. M. Ludwig A. Minelli est, dans ce secteur, chargé avant tout de tâches spéciales. M. Juerg Ramspeck dirigera la division des « features » et feuillets, aidé par MM. Walter M. Diggelmann, Grégoire Henger, M^{les} Annette Freitag, Edith Lier et C.F. Vaucher.

La rubrique de sport sera d'abord dirigée par M. Peter Hartmann. A ses côtés se trouveront MM. Werner Ehrenspurger, Miklos Szvircsev et, comme reporter principal, M. Karl Erb.

L'équipe rédactionnelle de reporters et photographes comprendra notamment : M^{les} Béatrice Geiser, Elsa Rickenbacher et MM. Peter Hoeltschi, Jean Hoerler et Doelf Preisig. Pour l'exécution graphique du journal seront à l'œuvre : six graphistes, metteurs en page et illustrateurs. La clôture du journal sera dirigée par M. Claus Wilhelm.

La « Neue Presse » comptera parmi ses collaborateurs permanents MM. Josef Renggli, Vico Rigassi, Maeni Weber et Werner Wollenberger. Les commentateurs périodiques du nouveau journal se recruteront parmi les personnalités connues de la vie publique.